

CALENDRIER DES DÉMARCHES POUR UNE MOBILITÉ EN 2027-2028

Votre projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance : L2 pour un départ en L3 et M1 pour un départ en M2.

Voici toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer. Retrouvez toutes les informations sur la page du site « [Partir à l'international](#) »

SEPTEMBRE À OCTOBRE 2026

RÉUNIONS	INFORMATIONS
PARTIR EN MOBILITÉ - RÉUNION DE PRÉSENTATION FASSED - FACEF - THEO : MARDI 22 SEPTEMBRE, 12H30-13H30, AUDITORIUM PARTIR EN MOBILITÉ- RÉUNION DE PRÉSENTATION FDL - PHILO : MARDI 6 OCTOBRE 12H30 À 13H30, AUDITORIUM	- Repérer sur la mappemonde, les destinations accessibles en fonction de votre cursus, des langues maîtrisées et des opportunités disponibles. - Vérifier les prérequis linguistiques et académiques avant de faire vos choix. Une attestation ou certification linguistique sera demandée pour chacun de vos 3 vœux. - Les certifications TOEFL ou IELTS sont obligatoires pour les candidatures de certaines universités anglophones, voir mappemonde. Veuillez noter que les versions TOEFL <i>Home Edition</i> et <i>MyBest Scores</i>, ainsi que IELTS <i>One Skill Retake</i> et <i>Online</i>, ne sont pas acceptées. - Inscription en ligne fin septembre au plus tard sur le site ETSGlobal pour le TOEFL et sur le site du British Council pour l'IELTS. - Une plateforme de tests sera accessible fin septembre pour les autres destinations nécessitant un niveau B2 dans une langue d'enseignement. Cf. « Liens et documents » Inscription obligatoire sur Eventbrite 22 septembre : https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-dinformation-sur-la-mobilite-internationale-auditorium-1991191495364?aff=oddtcreator Inscription obligatoire sur Eventbrite 6 octobre : https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-dinformation-sur-la-mobilite-internationale-auditorium-1991193820318?aff=oddtcreator
PARTIR EN MOBILITÉ – PRÉPARATION DU DOSSIER : MARDI 13 OCTOBRE DE 12H30 À 13H30, AUDITORIUM RETRANSMISSION EN DIRECT REIMS ET ROUEN	Mise en ligne du formulaire de vœux dans « Liens et documents » : mi-octobre.

OCTOBRE À NOVEMBRE 2026

À FAIRE	INFORMATIONS
PRÉPARATION DU DOSSIER	Identification des universités partenaires, consultation des catalogues de cours, préparation du budget... (liste non exhaustive).
RÉUNION	Partir en mobilité aux USA/Canada (MICEFA) : Mardi 20 octobre de 12h30 à 13h30 – Auditorium
DATE LIMITE DE SOUMISSION DU FORMULAIRE DE VŒUX EN LIGNE :	MERCREDI 18 NOVEMBRE AVANT MINUIT Les dossiers MICEFA, devront être présentés pour vérification, la semaine précédente au bureau de la DRI

JANVIER 2027

CANDIDATURES

- Communication des résultats de la commission de sélection vers la mi-janvier.
- Entretiens MICEFA dans les bureaux de la MICEFA pour les étudiants retenus. La date sera communiquée ultérieurement.

FÉVRIER À JUIN 2027

À FAIRE	INFORMATIONS
CANDIDATURES	• Vous constituez et transmettez votre dossier de candidature à l'université partenaire ou à la DRI selon les consignes données par l'université d'accueil. Les dates varient selon les établissements. • Vous faites valider votre contrat d'études par le professeur référent avant le départ. • L'université partenaire vous transmet sa décision d'acceptation ou de rejet de candidature. • Si votre candidature est acceptée, l'université partenaire vous transmet les compléments d'informations nécessaires à votre séjour. L'université partenaire vous transmet les compléments d'infos et votre lettre d'acceptation.
ÉVÉNEMENT CONVIVIAL	« Rencontre avec les étudiants de retour de mobilité » 2 mars
RÉUNION	Partir en mobilité – préparation au départ : Obligatoire - Date à confirmer Vous devez effectuer votre inscription administrative et financière auprès du Secrétariat Universitaire avant votre départ.

PENDANT VOTRE MOBILITÉ

À FAIRE	INFORMATIONS
KIT ERASMUS	Dépôt de votre kit Erasmus+, pour les mobilités ERASMUS+, dûment complété et signé à la DRI, avant fin juin.
CONTRATS D'ÉTUDE	Vous devez soumettre votre contrat d'études dans les 15 jours suivant le début du semestre à votre professeur référent pour validation du cours. Rappel : 30 ECTS obligatoires à indiquer sur le contrat d'études. Il devra également être signé et tamponné par l'université d'accueil.
SUR PLACE	Vous devez IMPÉRATIVEMENT retourner l'attestation de présence à la DRI dès votre arrivée sur place (pour les mobilités ERASMUS+ et les bénéficiaires de la bourse ICP International).